

# LE MANDRÉEN





# Edito

Nous vivons une situation paradoxale. Pour l'essentiel, le diagnostic de la crise et de ses causes est bien établi mais le pronostic reste incertain. Une simple étincelle a suffi pour mettre le feu à un combustible hautement inflammable.

Dans ce contexte économique dérégulé, les communes ne se présentent pas toutes sur le même pied d'égalité. Celles qui se sont endettées au delà du raisonnable mesurent aujourd'hui douloureusement le poids de leurs erreurs.

Dégager des marges d'autofinancement n'est possible qu'à deux conditions : soit diminuer ses dépenses en abandonnant des services rendus à la population, soit améliorer ses recettes en augmentant les impôts locaux.

De deux maux, ces communes doivent choisir le moindre voire les deux à la fois, poussées dans leur dernier retranchement.

Cette analyse, nous l'avons faite depuis plusieurs années. Elle nous a permis de mettre la commune à l'abri de ces vicissitudes et de lui assurer un avenir financier sans pénaliser les générations futures.

Alain BALLESTER  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire,

## Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

**Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?**  
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

## Agenda

### JUIN

- Le 1er :** LOTO du Tennis Club, 14 h 30, Club House Francis Ferréol
- Le 1er :** Vide grenier du Village, de 8 h à 18 h, place des Résistants
- Le 1er :** Concert pour les 15 ans de la **Chorale Alléluia**, 17 h, Église Saint Mandrier
- Le 6 :** Vernissage de l'exposition des élèves d'IMA..., 18 h 30, Galerie Rancilio (voir p. 8)
- Le 8 :** Foire artisanale, de 8 h à 19 h, place des Résistants
- Le 8 :** Puces nautiques, de 8 h à 19 h, Place des Résistants
- Le 9 :** Gala de fin d'année de Presqu'une Étoile, 17 h, Théâtre Marc Baron
- Le 14 :** Sardinade, 12 h, Pinède Sainte Asile organisée par le Don du Sang Bénévole
- Le 15 :** Une Journée Américaine, place des Résistants. Animations, stands, exposition...
- Le 15 :** Tournoi de Foot Michel Chambelland, toute la journée, stade Lanrière
- Le 15 :** Théâtre "Comédie sur un quai de gare", 19 h, théâtre Marc Baron (voir p. 8)
- Le 21 :** Fête de la Musique : Animation, démonstration et initiation **Salsa**, à 21 h, place des Résistants avec Baila Me
- Le 22 :** Course pédestre "Découverte de la Presqu'île". Inscription à l'Office de Tourisme
- Le 22 :** Théâtre "Faux départ", à 19 h, théâtre Marc Baron (voir p. 8)
- Les 28 et 29 :** Fête de la Saint Pierre (programme détaillé p. 3)
- Le 29 :** 2<sup>ème</sup> tour des championnats de Côte d'Azur de Joutes, de 9 h à 20 h, pointe des Blagueurs
- Le 30 :** Don du Sang, de 8 h à 12 h 30, salle des Fêtes Marc Baron (voir p. 8)

### JUILLET

- Le 1er :** Gala de fin d'année de Tahiti Ori, 21 h, place des Résistants
- Le 2 :** Clowns, 18 h, Place des Résistants
- Le 3 :** Foire commerciale, de 17 h à minuit, place des Résistants
- Le 4 :** Gala de fin d'année de Presqu'une Étoile, 21 h 15, place des Résistants
- Le 4 :** Merguez partie, 17 h, parking Sainte Asile (A° Pin Rolland Marégau Vert Bois)
- Le 5 :** La culture vous transporte à Châteauvallon "Les nuits de Prejlocaj". Inscription à l'Office de Tourisme
- Le 6 :** Sardinade, 12 h, pinède Sainte Asile (Festi Plus)
- Le 7 :** Marionnettes, 18 h, place des Résistants

## Nos joies, nos peines

### NAISSANCES

Swann BARRAU	08/04/2014
Zhoé MACIELLO	13/04/2014
Emma MARTEL	26/04/2014
Ayden GENEST	05/05/2014
Raphael ZAIA	06/05/2014

### MARIAGES

Florence PARODI – Thomas KHALFI	02/05/2014
Mélanie DACHE – Alexandre VINCENT	10/05/2014
Séverine CAVILLAT – Frédéric VUILLEMOT	24/05/2014
Isabelle PAGNIER – Thibault RONCHARD	31/05/2014

### DÉCÈS

Joseph SERRANO	25/04/2014	68 ans
Noël GARCIA	05/05/2014	68 ans
Jane FOUQUE veuve BARBESANT	20/05/2014	98 ans

LE MANDREEN  
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION  
DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR  
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT  
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MICHEL MARIN  
RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,  
MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ  
CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE  
SERVICE VIE DE LA CITÉ  
IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

**PERMANENCE COMMUNALE**  
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.  
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## ATTENTION : RISQUES INCENDIES

Comme chaque année, l'accès aux massifs forestiers dans le Var est réglementé par l'arrêté préfectoral du 15 mai 2006.

Cet arrêté s'applique sur notre commune et notamment sur le massif de « la Renardière » où l'accès est réglementé les jours à risques, définis en fonction de la météo (vents forts, sécheresse, etc.).

Chaque soir, vers 17 h, la préfecture émet pendant la période du 21 juin au 30 septembre une carte matérialisant le niveau de risque incendie par massif.

Cette carte est consultable sur le site : [www.var.gouv.fr/massifs](http://www.var.gouv.fr/massifs).

Quatre niveaux de danger ont été définis :

**Couleur jaune** : risque incendie modéré - il convient de faire preuve de prudence.

**Couleur orange** : risque incendie sévère - la pénétration dans les massifs est déconseillée.

**Couleur rouge** : risque incendie très sévère - la pénétration du public dans les massifs est fortement déconseillée.

**Couleur noire** : risque incendie exceptionnel - l'accès des véhicules est interdit, la circulation piétonne est interdite.

En période rouge ou noire, le massif forestier de la Renardière est fermé à la circulation par des barrières sauf pour les riverains et ayants droit qui ont une autorisation spécifique. Ces autorisations sont à renouveler, pour l'année 2014, au bureau de la Police Municipale.

**Bernard LHOMME**

Conseiller Municipal délégué à la Sécurité



## DIDIER FRANÇOIS À L'HONNEUR

C'est avec plaisir que le lundi 19 mai, le Maire et son Conseil Municipal, entourés des Présidents d'associations mandréennes, ont reçu Didier François, ex-otage en Syrie, pour lui remettre la médaille d'honneur de la Ville.

Actuellement à Saint-Mandrier pour se ressourcer avant de reprendre son métier de journaliste avec

passion à la date symbolique du 6 juin prochain, il est apparu serein et touché par l'accueil qui lui a été réservé et par le soutien que la ville lui a manifesté lors de sa détention.

**Michel MARIN**

Adjoint au Maire

## VIE PATRIOTIQUE

Notre prochain rendez-vous

### Mercredi 18 juin 2014

Commémoration de l'appel du Général de Gaulle lancé le 18 juin 1940 à la radio de Londres.

A cette occasion le CIN de Saint-Mandrier procédera à une prise d'armes sur la place des Résistants.

10 h 30 : Mise en place de la cérémonie

10 h 40 : Honneurs au drapeau

11 h 00 : Cérémonie et remise de décorations  
Défilé des troupes

12 h 00 : Apéritif offert par la municipalité pour la population et les marins du CIN, sur le parvis de l'hôtel de ville

Mandréennes et Mandréens venez nombreux pour assister à cette prise d'armes, temps fort de la vie patriotique de notre village.



**Jean KUHLMANN**, Conseiller Municipal délégué aux Associations et Cérémonies Patriotiques  
Correspondant Défense



## PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA SAINT PIERRE



### Samedi 28 juin 2014

9 h - 12 h : Distribution des fleurs et pavillons pour les bateaux, place des Résistants

18 h 30 : Mouclade par l'Association Pointus et Patrimoine, place des Résistants

20 h : Distribution des lampions, parking du Canon

20 h 30 : Mise en place du défilé au Canon  
Retraite aux flambeaux

21 h : Départ du défilé

22 h : Arrivée du défilé - Quai d'Honneur  
Danses folkloriques

22 h 30 : Arrivée de Saint-Pierre  
Retour de Saint-Pierre à l'église  
Embrasement de la barque et farandole

### Dimanche 29 juin 2014

9 h : Mise en place de la Procession - Plage de la Vieille

Départ du défilé vers le Monument aux Morts

Dépôt de la Gerbe

9 h - 20 h : 2<sup>ème</sup> tour du Championnat de Côte d'Azur de Joutes

10 h 30 : Messe avec la Chorale Alléluia, quai d'Honneur

11 h 30 : Sortie en mer et jets de fleurs  
Dégustation et vente des spécialités des pêcheurs

Sardinade organisée par Festi Plus

12 h 45 : Retour de Saint-Pierre à l'église

13 h 30 : Apéritif

Une délégation officielle de l'île de Procida participera à ces deux journées de fête.

# Le Budget de la Commune

## LE BUDGET PRIMITIF (BP) 2014 ADOPTÉ ET SES GRANDES ORIENTATIONS

### Le Fonctionnement :

Malgré une baisse des dotations de l'État, le fléchissement de la recette des droits de mutation, la diminution de l'attribution de compensation versée par TPM (due à l'augmentation du coût des ordures ménagères à l'incinération), l'augmentation des charges salariales et la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, la commune préserve cette année encore le niveau de ses taux d'imposition locale (Taxe d'Habitation, Foncier bâti, Foncier non bâti). Les bases d'impositions évolueront de 0,9 % (décision de la loi de finances de l'État) alors que l'inflation pour l'année 2014 devrait progresser.

### L'Investissement :

Il comprend un ensemble de programmes d'achats et travaux courants et trois projets importants traités en APCP (Autorisations de Programme et Crédits de Paiement) qui permettent d'estimer et de répartir un programme sur plusieurs années en prévoyant les dépenses et les recettes afférentes à chaque année. Au total, l'ensemble des opérations 2014 représente un budget de 4 331 935 €.

### La TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) :

Le taux de TVA sur le traitement des OM ayant augmenté, le taux de la TEOM de 7,74 % en 2013, passe à 7,89 % en 2014, soit une augmentation de 1,9 %. Le service rendu doit être intégralement financé par la taxe qui reste le taux le plus faible de l'agglomération Toulon Provence Méditerranée.

## LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT

Les opérations nouvelles 2014 s'établissent à 3 223 121 € en dépenses et 944 097 € en recettes (Subventions, fonds de concours, produit des amendes).

Opérations	Dépenses	Recettes
Plan Local d'Urbanisme	4 800 €	
Terrain foot de Football Pin Rolland	6 621 €	
Travaux de voirie	100 000 €	15 803 €
Mise en sécurité	10 000 €	
Environnement Forêt	10 000 €	
Postes de secours	2 000 €	
Vidéo Protection	30 500 €	
Travaux pluvial	30 000 €	
L'Ermitage	1 176 000 €	404 097 €
Réseau incendie	85 000 €	
Cimetière	15 000 €	
Divers travaux de bâtiments	309 000 €	
Équipements sportifs	15 000 €	
Travaux d'électricité	75 000 €	
Espaces verts	10 000 €	
Acquisition de matériel informatique	30 000 €	
Acquisition de mobilier administratif	10 000 €	
Matériel pour le restaurant scolaire	13 000 €	
Mobilier matériel scolaire	10 000 €	
Autre matériels	121 200 €	
Conteneur à ordures ménagères	30 000 €	
Acquisition de véhicules	60 000 €	
Acquisition Marine	252 000 €	
Jeux divers pour les enfants	10 000 €	
Projet de cuisine centrale	500 000 €	500 000 €
Accessibilité PMR	15 000 €	
Parking du Canon	153 000 €	24 197 €
Accès groupe scolaire L. Clément	120 000 €	
Illuminations	20 000 €	
<b>Totaux</b>	<b>3 223 121 €</b>	<b>944 097 €</b>

## LES RÉSULTATS 2013

L'excédent du Budget de Fonctionnement 2013 d'un montant de 2 565 776 € est réparti sur le BP 2014 en deux parties. Le résultat est donc affecté comme suit :

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2014

### DÉPENSES

Charges à caractère général 1 754 786 €
Charges salariales 4 119 276 €
Charges diverses : 18 000 €
Intérêts d'emprunt 42 691 €
Charges de Gestion courante 706 809 €
Épargne brute 2 311 795 €
Reste à réaliser 216 220 €

**TOTAL : 9 169 577 €**

## BUDGET D'INVESTISSEMENT 2014

### DÉPENSES

Équipements et Achats 3 243 121 €
Restes à réaliser 964 149 €
Capital de la dette 61 195 €
Divers 63 470 €

**TOTAL : 4 331 935 €**

- Budget Fonctionnement 2014 : 2 119 987 €
- Budget Investissement 2014 : 445 788 €

## LES 3 GRANDS PROJETS

### • Le Restaurant scolaire

L'autorisation de programme adoptée en 2013 est révisée de façon à débiter les travaux de terrassement dès cette année.

	Dépenses	Recettes
<b>Montant du programme</b>	3 030 000 €	3 030 000 €
<b>2013</b>	10 118 €	Subvention Conseil Général (CG) : 125 000 €
<b>2014</b>	500 000 €	TVA : 1566 € Subvention CG : 500 000 €
<b>2015</b>	2 519 881 €	TVA : 475 963 € Subvention CG : 625 000 € Autofinancement : 302 471 € Emprunt : 1 000 000 €

### • L'Ermitage

La mise en concurrence réalisée en 2013 a permis de diminuer le coût des travaux de près de 400 000 € et d'en réduire la durée.

	Dépenses	Recettes
<b>Montant du programme</b>	1 390 839 €	1 390 839 €
<b>2013</b>	214 839 €	Fonds de concours TPM : 46 678 € Autofinancement : 168 161 €
<b>2014</b>	1 176 000 €	Fonds de concours TPM : 46 678 € Subvention CG : 106 000 € Subvention Conseil Régional : 94 400 € Conservatoire du Littoral : 157 019 € Autofinancement : 771 902 €

### • Le parking du Canon

Les négociations avec la Marine Nationale ayant abouti, la réalisation du programme est prévue au dernier trimestre 2014 et début 2015

	Dépenses	Recettes
<b>Montant du programme</b>	480 000 €	480 000 €
<b>2014</b>	310 000 €	Autofinancement : 165 270 € TVA : 48 859 € Subventions : 95 871 €
<b>2015</b>	170 000 €	Autofinancement : 67 404 € TVA : 26 793 € Subventions : 75 803 €

## CONCLUSION

Comme les années précédentes, 2014 ne fait pas exception à la règle. Le Débat d'Orientation Budgétaire qui s'est déroulé le 11 avril a permis de définir les orientations financières de la commune. Grâce à une gestion optimisée mise en oeuvre depuis plusieurs années et reconnue par les services de l'État à travers une analyse financière réalisée en 2013 par la Trésorerie principale de Six-Fours, dont nous dépendons, la Commune dispose d'une épargne nette de plus d'un million d'euros et d'un fond de roulement comptable de près de 3 millions d'euros. Ces marges lui permettent d'autofinancer l'ensemble des projets d'investissement inscrits au BP 2014, tout en préservant ses capacités financières de fonctionnement. Il n'y a donc pas, pour cette année encore, nécessité de recourir à l'emprunt qui représentera tout de même, une solution complémentaire à la réalisation du restaurant scolaire en 2015. Ce début de nouveau mandat confirme la volonté affichée des élus majoritaires de poursuivre avec détermination, les engagements pris. La bonne nouvelle pour les Mandréens est bien sûr le maintien des taux d'imposition des taxes locales (taxe d'habitation, taxe foncière et foncier non bâti), pour la douzième année consécutive.

**Alain BALLESTER**  
1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

## RECETTES

Diverses 160 000 €
Produit des services 383 980 €
Impôts locaux 4 746 657 €
Produits de gestion 166 600 €
Produits exceptionnels : 10 000 €
Travaux en régie : 60 470 €
Dotations 1 521 882 €
Excédent N-1 2 119 988 €

**TOTAL : 9 169 577 €**

## RECETTES

Subventions 928 295 €
Excédents N-1 794 674 €
Autofinancement 2 439 492 €
Reste à réaliser 169 474 €

**TOTAL : 4 331 935 €**

# Libre expression

La libre expression est régie par l'article L. 2121-27-1 du CGCT (Code Général des Collectivités Territoriales), introduit par la loi n°2002-276 du 27/02/2002 - art. 9, qui impose de réserver, dans les bulletins d'information générale diffusés par la commune, un espace d'expression réservé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Le maire, directeur de publication, peut exercer un contrôle mais ne peut sanctionner des prises de position qui n'ont pas un caractère diffamatoire ou injurieux. Lors de la précédente mandature, les Mandréens ont pu constater que le Maire a régulièrement contré notre libre expression en imposant son point de vue immédiatement après nos articles, sans aucune limite de place. En s'octroyant systématiquement ce droit, il prétend imposer une pensée unique et par là même dénature l'esprit de la loi sur la libre expression dans les bulletins communaux. Voilà pourquoi nous ne nous sommes pas exprimés dans le mandréen n° 192 ...



Nous entamons ce mandat dans la sérénité car nous avons pour seule ambition de Mieux vivre tous ensemble à Saint-Mandrier. Notre position de groupe d'élus non majoritaire ne nous donne malheureusement aucun pouvoir de décision, néanmoins, fidèles à nos engagements nous ferons notre possible pour apporter notre contribution positive durant ces 6 années à venir. Notre équipe participant activement à la vie communale, n'hésitez pas à venir à notre rencontre sur le terrain ou à nous contacter via le site [www.mvte.org](http://www.mvte.org).

Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : **Jacques ESPOSITO, Catherine MATTIA-QUILGARS, Bruno COIFFIER, Véronique BOONEFAES.**

**Quelques précisions :** Lors de la précédente mandature, les Mandréens ont constaté que malgré les attaques incessantes, injustifiées et souvent à la limite de la correction, les textes des élus MVTE ont toujours été publiés. Prétendre que je n'aurais pas le droit de répondre aux articles des élus de MVTE est infondé et M. ESPOSITO le sait car il a été justement débouté dans sa plainte au tribunal concernant Le Mandréen. La Présidente du tribunal écrivait dans son jugement du 18 juillet 2013 que le Maire avait pleinement le droit de disposer d'un espace d'expression propre à côté de celui réservé aux élus de l'opposition. Je suis donc obligé de constater que les élus d'opposition MVTE démarrent leur mandat en tentant de désinformer les Mandréens.

Le Maire

Vous avez dit sentier du littoral ? Il existe, je l'ai retrouvé mais n'oubliez pas votre machette ni votre casque ! Depuis plusieurs mois, l'accès à la plage de la Grave est de plus en plus dangereux et inaccessible. Il faut d'abord se frayer un passage entre les bambous et faire attention ensuite de ne pas tomber dans le ravin vu les éboulis et l'absence totale de protection. Faites gaffe aussi aux chutes de gravats en repartant sur la Coudoulière car des résidants inconscients et irrespectueux de l'environnement se débarrassent de leurs gravats par-dessus leur grillage qui surplombe le sentier directement en contrebas de la falaise. J'avais proposé un garde-champêtre dans mon programme, il aurait eu du boulot !!! **Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine**

**Quelques précisions :** Le sentier du littoral, son entretien, sa surveillance, sont de la compétence de l'Agglomération et non de la commune.

Une lettre est éditée régulièrement et le site internet donne l'état du sentier en temps réel. Or, ces deux supports confirment l'ouverture du sentier littoral.

Par acquit de conscience, j'ai demandé à la Police Municipale de m'établir un rapport qui conclut : « Il est à noter que l'ensemble du sentier du littoral ne présente aucun danger et aucune difficulté pour la libre circulation des usagers ».

Ceci peut paraître normal compte tenu des travaux importants réalisés par TPM (647 600 €) ce que tous les mandréens ont pu constater, apparemment pas M. Poumaroux.

Le Maire

## LES LUCIOLES

Monique Thurnès a eu la gentillesse de nous accueillir et d'animer la visite de la galerie Rancilio.

Arthur, Emma, Gaïa, Malaurie, Louis, Eléna, Emilie et Laura ont été émerveillés devant les tableaux de Nicole Cabrelier.

Les enfants ont ensuite réalisé un tableau en s'inspirant des œuvres de l'artiste.

Virginie, Béa et Nadège



**LA COURSE PÉDESTRE,**  
C'est le prochain grand rendez-vous sportif à Saint-Mandrier

Renseignements et inscriptions à l'Office de Tourisme.

**20<sup>ème</sup> COURSE PEDESTRE  
DECOUVERTE DE LA PRESQU'ILE**  
Challenge Spiridon Côte d'Azur 2014  
Challenge départemental du Var des courses hors stade

**DIMANCHE  
22 juin 2014**

Départ à 10h00  
Place des Résistants  
12km

Renseignements  
Office du Tourisme  
04.94.63.61.69

Inscriptions en ligne sur  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

Hôtel de Ville - Place des Résistants - 83430  
**SAINT-MANDRIER-sur-MER**  
TEL : 04.94.8.91.75 - [www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr) - [coursetasaintmandrier@gmail.com](mailto:coursetasaintmandrier@gmail.com)

**UNE RÉGATE DU MUGUET 2014 ANIMÉE,** avec 71 bateaux au départ et un vent faible et capricieux qui est monté crescendo, jusqu'à atteindre les 40 nœuds.



Une régates avec abandons, casse et collisions : 4 voiliers se sont percutés, un mât cassé (Royal Club), un mât fendu (Ville de Saint Mandrier)...

Lors de la remise des prix au square Marc Baron, de très nombreux lots ont été distribués grâce à nos généreux partenaires et le buffet, concocté par Bernard Gerfaux, Janvier Eposito et leur équipe, a clôturé la journée

M. Romain Blanc, Adjoint aux Sports, a remis la coupe de la Ville de Saint-Mandrier.

Félicitations et merci à Michel Delestang, skipper du Ville de Saint-Mandrier et responsable Régates, à tous les régatiers, aux organisateurs et à tous les partenaires pour leur généreuse participation à cette régates 2014.

Sur le site [www.ansmvar.fr](http://www.ansmvar.fr), onglet Régates, vous attendent compte-rendu détaillé et photos.

**Geneviève FARGIER**  
Présidente



## GRÈVE DANS LES ÉCOLES

**Le jeudi 15 mai, une grève des ATSEM a eu lieu à l'école maternelle Louis Clément.**

Si l'État nous oblige à remplacer par une garderie l'absence des enseignants, nous ne pouvons, en revanche, remplacer les agents territoriaux en grève. Afin que les enfants bénéficient du restaurant scolaire et du temps méridien, des bénévoles assurent la surveillance entre 11 h 30 et 13 h 30. Si nous ne disposions pas de ces personnes, les parents seraient dans l'obligation de reprendre leurs enfants. Dans ce cas, ils seraient avertis par la municipalité, seule responsable de cette tranche horaire.

**Colette DEMIERRE**

Conseillère Municipale déléguée aux Affaires scolaires

## BILAN DE L'ACTION « MARCHONS VERS L'ÉCOLE »

Bilan de l'action « Marchons Vers l'École » (MVE) à Saint-Mandrier :

Grâce à la mobilisation de tous les accompagnateurs bénévoles de « Marchons Vers l'École » et au soutien fidèle des enseignants des groupes scolaires Louis Clément et Orée du Bois ainsi que de la municipalité, l'APE (Association pour la Protection de l'Environnement) a pu maintenir pour la 11<sup>ème</sup> année consécutive le ramassage scolaire à pieds sur la Commune de Saint-Mandrier (appelé Pédibus Mandréen).

6 circuits au village et 3 au Pin Rolland ont pu être activés régulièrement. Les « gilets jaunes » ont marché tous les jours pendant la semaine du développement durable. Les enfants ont été accompagnés par le Père Noël lors du traditionnel « pédibus

de Noël » et ont accroché dans leur sapin un nouveau personnage en bois offert par l'APE. La sortie « accompagnateurs » a fait découvrir la vallée du Las et la biodiversité au Muséum d'Histoire Naturelle de Toulon. Les enfants auront leur sortie de fin d'année à la maison des 4 Frères du Beausset. Un goûter de fin d'année viendra clôturer cette nouvelle saison avec la traditionnelle remise des coupes pour les classes lauréates du « challenge MVE » et la remise des médailles pour les enfants des écoles primaires inscrits à MVE.

« Marchons Vers l'École » est une démarche citoyenne qui encourage les enfants et leurs parents à participer à la lutte contre le réchauffement climatique et à la lutte contre l'obésité chez les enfants en optant pour la marche à pieds jusqu'à l'école plutôt que l'utilisation systématique de la voiture. Merci à tous les participants !



## ÉDUCATION A L'ENVIRONNEMENT :

Une classe de l'école primaire Louis Clément au chevet de la rade de Toulon

L'APE et la fédération MART (Mouvement d'Actions pour la Rade de Toulon et le littoral varois) ont sensibilisé les élèves de CE2-CM1 de la classe de Mme Scussel du groupe scolaire Louis Clément aux problèmes de pollution de la rade de Toulon dans le cadre de l'opération « Rade propre » qui s'est déroulée à Saint-Mandrier le 3 avril dernier.



Les élèves ont d'abord visionné un diaporama créé par l'APE afin d'apprendre les notions de rade et de littoral et afin de réfléchir sur les problèmes de dégradation du milieu marin. En visite sur le port de Saint-Mandrier pendant son nettoyage, ils ont ensuite observé le travail de tous les bénévoles et ont rencontré des plongeurs de l'École de plongée de la Marine Nationale auxquels ils ont posé de nombreuses questions.

Une journée de sensibilisation qui se prolongera ensuite en classe par des travaux complémentaires d'écriture, de lecture et de recherche sur le même thème.

**Pascale BARÈS,** Présidente de l'APE

## EXPOSITION DES ŒUVRES DES ARTISTES D'IMA...

Les petits et grands artistes de l'association IMA vous attendent du 6 au 15 juin à la galerie Rancilio de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h en semaine et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Toute la semaine, ils y exposeront leurs œuvres réalisées tout au long de l'année sous l'œil professionnel et bienveillant de notre bénévole jamais à cours d'idées créatives : Nathalie Chaubet, artiste/plasticienne "qui déchiiaiiiiiiiiiiiiire" (selon les enfants) !

Des ateliers créatifs seront proposés aux enfants dès l'âge de 5 ans, tout au long de la semaine, de 16 h 45 à 18 h 30 (sauf les vendredis 6 et 13 juin) ainsi que les samedis de 10 h à 12 h, de 13 h 30 à 15 h et de 15 h 30 à 17 h.

Le samedi 14 juin : ateliers créatifs spécial Fête des Pères.

Tarifs : 10 € l'atelier.

Inscription sur place ou au 06.72.07.99.14.

Nous vous attendons nombreux au vernissage de l'exposition, le vendredi 6 juin à 18 h 30.



**Audrey GUYADER,**  
Secrétaire de l'association IMA...

## ASSOCIATION FESTIVAL HEIVA

Depuis deux ans, beaucoup d'entre vous ont assisté aux trois jours de fêtes Polynésiennes sur notre presqu'île. Afin d'améliorer notre organisation et fournir une qualité supérieure à nos prestations, nous avons créé une association sous le nom de "Festival Heiva".

Quelques précisions : le "Heiva" est une manifestation annuelle traditionnelle qui a lieu au mois de juillet en Polynésie française. Le Heiva est un savant mélange de danse, chants, sports, artisanat et culture culinaire polynésienne.

Cette année le "Heiva" aura lieu du 31 juillet au 3 août inclus. Nous espérons que vous serez

nombreux à admirer, non seulement nos danseuses et danseurs, mais aussi les courses de "Va'a" (pirogues polynésiennes), nos stands artisanaux et nos épreuves sportives. Vous pourrez même vous faire tatouer de très jolis motifs, tout ceci en dégustant les fameuses spécialités des îles. Vous serez informés du déroulement de ces festivités par affichage et par renseignements à l'Office de Tourisme. Comme toute association, nous désirons accueillir un maximum de "membres".

Tarif annuel : 10 € par personne.

Contact: **Yves LIGORET** au 06.09.06.08.56  
yves.ligoret@orange.fr

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CAISSE DES ÉCOLES

La Caisse des Écoles a tenu son assemblée générale le jeudi 17 avril dernier.

Quelques parents s'étaient déplacés et nous les en remercions. Le nombre de familles adhérentes est en légère augmentation par rapport à 2013, ce qui porte la part des parents à 1 300 € et la part de subvention communale à 26 000 €. Les dons et legs sont acceptés.

Avec ce budget, la Caisse des Écoles organise la fourniture des livres et du matériel scolaire à hauteur de 46 € par élève plus 120 € pour les fournitures de bureau de chaque directrice.

Elle instaure les études surveillées et encourage par des récompenses, comme la remise de dictionnaires aux CM2 ou la publication du "Petit Gibus" trois fois par an à une classe de CM1 ou de CM2.

Elle aide les enseignants dans leurs projets pédagogiques à hauteur de 4 à 5 000 € par an pour les 4 écoles.

La cotisation des parents a été votée. Elle reste inchangée à 5 € par an et par famille.

**Colette DEMIERRE**  
Vice-Présidente

## JOURNÉE MONDIALE DU DON DU SANG

Samedi 14 juin, à partir de midi, l'Amicale des Donneurs de Sang bénévoles de Saint-Mandrier organise un repas champêtre dans la pinède Sainte Asile. Apéritif, salade composée, sardinade, fromage, tarte et vin à discrétion, vous seront proposés pour la somme de 18 €. A cette occasion, un stand avec prospectus, promesses de dons du sang et gadgets sera installé.

N'hésitez pas à vous inscrire au 04.94.30.78.63 ou au 04.94.63.98.75.

Chacun apportera son couvert complet.

**Jeanine RIGAUT**  
Présidente

## JOUTES PROVENÇALES

Le 29 juin, 2<sup>ème</sup> tour du championnat de Côte d'Azur de Joutes provençales à la Pointe des Blagueurs, de 9 h à 19 h.

## AÏOLI

L'association Pin Rolland/Marégau/Vert-Bois organise son traditionnel Aïoli, le dimanche 15 juin à partir de 12 h 30 salle des Fêtes Marc Baron.

Tél : 04.94.06.04.26 ou 06.07.50.89.51

- **Pré-inscription au Foyer des Jeunes jusqu'au lundi 16 juin pour les séjours Jeunesse 12/15 ans au Sauze et à Port Cros.**
- **Inscription au Foyer des Jeunes à partir du mercredi 18 juin pour les activités proposées par le Service Jeunesse pendant les vacances d'été.**

## THÉÂTRE À SAINT MANDRIER

### COMÉDIE SUR UN QUAI DE GARE de Samuel Benchérit

**Dimanche 15 Juin à 19 h - "Première"**

Trois étrangers sur un quai de gare attendent un train. Ils ne se connaissent pas. C'est la nuit, il fait bon et la fille est plutôt jolie. Les deux hommes s'inquiètent alors de son avenir...

Cette comédie, très drôle, a été écrite pour Marie Trintignant et son père.

A 18 h, en première partie, "Audition de fin d'année des élèves du théâtre".



### FAUX DÉPART

**de Jean-Marie Chevret**

**Dimanche 22 Juin à 19h - "Première"**

Odile a deux passions : son mari et le théâtre. Jean, lui, ne rêve que de retraite paisible à la campagne. Elle lui a tout sacrifié pendant 25 ans. L'arrivée d'une jolie étudiante en art dramatique va bouleverser sa vie.

Très rythmée, cette pièce déclenche les rires pendant 1 h 30.

A 18 h, en première partie : "Audition de fin d'année des élèves du Théâtre".

**Entré libre pour les deux dates.**

Réervations obligatoires au 06.72.15.39.19.

